



# Concours "1, 2, 3 PATRIMOINE !"

publié le 29/08/2018 - mis à jour le 19/09/2018

## Descriptif :

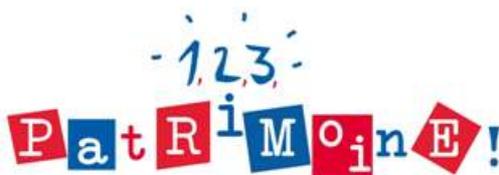
Concours à destination des CM1, permettant la mise en oeuvre d'un projet collectif de sensibilisation au patrimoine local.

Parcours citoyen, Parcours d'éducation artistique et culturelle.

## Sommaire :

- Objectifs pédagogiques
- Calendrier
- Inscription

Le concours 1, 2, 3 PATRIMOINE ! (anciennement J'aime mon patrimoine !) est organisée par la [Fondation Culture & Diversité](#) et par la [Fondation du patrimoine](#) en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.



Ce concours s'adresse aux élèves de CM1, scolarisés dans des écoles publiques situées en zone rurale ou relevant de la politique d'éducation prioritaire.

### ● Objectifs pédagogiques

Il permet la mise en oeuvre d'un projet collectif autour du patrimoine local grâce à une approche à la fois sensible et raisonnée.

Pour participer, les élèves concernés doivent identifier un élément patrimonial à restaurer (mobilier ou immobilier) appartenant à leur commune, et non protégé au titre des Monuments historiques. Avec leur enseignant, ils travaillent ensuite à la découverte de leur patrimoine et constituent un dossier qui sera soumis à un jury.

Le projet doit être construit en lien avec la commune qui s'engagera à réaliser les travaux dans un délai d'un an à compter de l'annonce des résultats. Le montant total des travaux ne devra pas excéder 15 000 € (il peut s'agir d'une tranche, mais elle doit être suffisamment conséquente et suffisamment identifiable dans la réalisation des travaux).

Présentation et règlementation du concours [1, 2, 3 PATRIMOINE !](#) sur Eduscol.

### ● Calendrier

- 21 septembre 2018 : lancement du concours
- 22 novembre 2018 : fin de réception des pré-inscriptions
- de novembre 2018 à avril 2019 : travail en classe sur l'élément patrimonial choisi, préparation du dossier des classes participantes en collaboration avec leur commune
- 12 avril 2019 : date limite de réception des dossiers de candidature à la Fondation Culture et Diversité
- mai 2019 : jury de sélection des lauréats

- juin 2019 : cérémonies de remises de prix dans chacune des 3 communes des classes lauréates

## ● Inscription

- ▶ La [note de présentation de l'édition 2018-2019](#) 
- ▶ Le [dossier de candidature](#)  pour s'inscrire
- ▶ Le [flyer](#) 
  
- ▶ Consultez aussi le [concours 1, 2, 3 PATRIMOINE !](#)  sur le site Fondation Culture & Diversité.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.